

Department of Foreign Affairs
and International Trade



Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international

The Deputy Minister for Foreign Affairs certifies that this is a true copy of the *Agreement between the Government of Canada and the European Communities Regarding the Application of Their Competition Laws*, done at Bonn on June 17, 1999, the original of which is deposited in the Treaty Archives of the Government of Canada.

Le sous-ministre des Affaires étrangères certifie que la présente est une copie conforme de l' *Accord entre le gouvernement du Canada et les Communautés Européennes concernant l'application de leur droit de la concurrence.*, fait à Bonn le 17 juin 1999, dont l'original se trouve déposé au greffe des traités du Gouvernement du Canada.